



**PRÉFECTURE
DE LA GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°971-2021-295

PUBLIÉ LE 19 NOVEMBRE 2021

Sommaire

Agence régionale de santé / DERBP

- 971-2021-11-15-00003 - Arrêté modifiant la composition de la commission spécialisée prévention (4 pages) Page 3
- 971-2021-11-15-00002 - Arrêté modifiant la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie (7 pages) Page 8
- 971-2021-11-15-00004 - Arrêté modificatif commission spécialisée droits des usagers (3 pages) Page 16
- 971-2021-11-18-00004 - Arrêté modificatif CSOS 18 novembre 2021 (5 pages) Page 20

Agence régionale de santé / Secrétariat direction générale

- 971-2021-11-17-00002 - Arrêté ARS DDAPS SDE du 17 novembre 2021 portant nomination des membres du Conseil Technique de l'institut de formation d'Aides-Soignants du Centre Hospitalier Universitaire de Guadeloupe - Session 2021-2022 (4 pages) Page 26

DIECCTE / Direction

- 971-2021-11-18-00003 - Arrêté DEETS du 18 novembre 2021 accordant une dérogation préfectorale au travail du dimanche à la Société SOPHARMA le 21 novembre 2021 pour déménagement de l'entreprise. (2 pages) Page 31

Agence régionale de santé

971-2021-11-15-00003

Arrêté modifiant la composition de la
commission spécialisée prévention

ARRETE ARS/DERBP/N° 971-2021-11-_____ /CSP

Direction Evaluation et Réponse
aux Besoins des Populations
Service Animation Territoriale en Santé
et Démocratie Sanitaire

modifiant la composition
de la Commission Spécialisée Prévention
de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie
de la Guadeloupe, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE
DE SANTE DE LA GUADELOUPE,
DE SAINT MARTIN ET DE SAINT BARTHELEMY
Chevalier de la Légion d'Honneur**

<<<>>>

Vu le code de la Santé Publique et notamment ses articles L1432-4, L.1442-1 à 3, D.1432-28 et suivants, R.1442-1 et D.1442-6 et suivants ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2010-331 du 25 mars 2010 portant extension et adaptation aux collectivités régies par l'article 74 de la constitution à la Nouvelle Calédonie, aux Terres Australes et Antarctiques françaises ainsi qu'à la Réunion et à la Guadeloupe des dispositions de la loi n° 2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2017-1179 du 19 juillet 2017 portant extension et adaptation outre-mer de dispositions de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu le Décret n° 2010-345 du 31 mars 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2010-765 du 7 juillet 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu l'arrêté ARS/DERBP/N°971-2021-11-15-00002/CSA du 15 novembre 2021, modifiant la composition de la conférence de la santé et de l'autonomie de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ;

ARRETE

Article 1^{er} : La commission spécialisée prévention de la conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy est modifiée ainsi qu'il suit :

I – MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE

Collège 2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux

a) Représentants des associations agréées (3)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Claude PHILOMIN <i>Membre du CA de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe</i>	Mme Gaedesse GASPARD <i>Membre de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe</i>
Mme Marie-France TIROLIEN <i>Présidente de Guadeloupe Espoir Drépanocytose</i>	Mme Elsia MENERVILLE <i>Guadeloupe Espoir Drépanocytose</i>
M. Alain BRAVO <i>Président de France Rein</i>	Mme Hélène SAINCILY-HOULIER <i>Membre du CA de France Rein</i>

Article 2 : La liste des membres de la commission spécialisée prévention est établie conformément au tableau annexé.

Article 3 : La Directrice de l'Evaluation et de la Réponse aux Besoins des Populations de l'Agence de Santé de la Guadeloupe, de Saint Martin et de Saint Barthélemy est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Registre des Actes Administratifs.

Gourbeyre, le **15 NOV. 2021**

La Directrice Générale

Valérie DENUX



COMMISSION SPECIALISEE PREVENTION - 31 membres (voix délibérative)

COLLEGE	REPRESENTATION	Ti/Suppl	Civilité	NOM	PRENOM	ORGANISME - FONCTION	
CSP : 28 Membres Voix délibérative au 15 novembre 2021	PRESIDENT CSP						
	Vice-Président CSP						
1 - Représentations collectivités territoriales	a) Conseil Régional	Titulaire	M.	PILLI	Jean-Marie	Conseiller Régional	
		Suppléante	Mme	PETRO	Corinne	Conseillère Régionale	
	b) Collectivité Territoriale St-Barthélemy	Titulaire	M.	BORDGEL	Patrick	Conseiller Territorial	
		Suppléante	Mme	GREAU	Nicole	Conseillère Territoriale	
	c) Collectivité Territoriale St-Martin	Titulaire	Mme	CARTI-CODRINGTON	Sofia	3ème vice-présidente (éducation, social, formation)	
		Suppléante	Mme	ASCENT-GIBBS	Maud	Conseillère Territoriale	
	d) Conseil Départemental	Titulaire	Mme	NEGRIT	Nadia	Conseillère Départementale représentante du Président du Conseil Départemental	
		Suppléant	Mme	ETZOL	Maryse	Conseillère Départementale	
	e) EPCI	Titulaire	Mme	GARGAR	Madly	Conseillère Communautaire CAP EXCELLENCE	
		Suppléant	M.	BANGOU	Jacques	8ème Vice-Président CAP EXCELLENCE	
	f) Communes	Titulaire	Dr	ATALLAH	André	Maire de Basse-Terre	
		Suppléante	Mme	DOLMARE	Dominique	Conseillère Municipale Maire de Pointe-à-Pître	
2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux	a) Associations agréées de santé	Titulaire	M.	PHILOMIN	Claude	Membre du CA de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe	
		Suppléant	Mme	GASPARD	Gaedesse	Membre de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe	
		Titulaire	Mme	TIROLIEN	Marie- France	Présidente de Guadeloupe Espoir Drépanocytose	
		Suppléante	Mme	MENERVILLE	Elsia	Guadeloupe Espoir Drépanocytose	
		Titulaire	M.	BRAVO	Alain	Président de France Rein Guadeloupe	
		Suppléante	Mme	SAINCILY-HOULIER	Hélène	Membre du CA de France Rein Guadeloupe	
	b) Associations de retraités et personnes âgées	Titulaire					
		Suppléant					
	c) Associations de personnes handicapées dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée	Titulaire					
		Suppléant					
	3 - Représentants du Conseil Territorial de Santé	Titulaire			Le président du CTS Iles du Nord ou son représentant		
		Suppléant					
4 - Partenaires sociaux	a) Organisation syndicales de salariés représentatives	Titulaire	Dr	GALLAIS	Jean- Jacques	CFE-CGC	
		Suppléant	Mme	BIRACH	Valérie	CFE-CGC	
	b) Organisations professionnelles d'employeurs représentatives	Titulaire	Mme	COLOMBO	Jacqueline	FTPE Guadeloupe	
		Suppléante	M.	MARIE	Fabrice	FTPE Guadeloupe	
	c) Organisations syndicales représentatives des artisans, commerçants et professions libérales	Titulaire	M.	MONPIERRE	Alex	Président de l'UNAPL	
		Suppléante	Mme	CAPET	Magguy	Vice-présidente de l'UNAPL	
	d) Organisations syndicales représentatives des entreprises et exploitants agricoles	Titulaire	Mme	DEBY	Vanessa	Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe	
		Suppléant					
5 - Représentants des acteurs de la cohésion et de la protection sociales	a) Associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité	Titulaire	M.	LAURENT	Max	Président de la Croix-Rouge Guadeloupe	
		Suppléante	Mme	JACMARD	Marie- Louise	Présidente de l'Association Guadeloupéenne pour le Tourisme des Handicapés	
	b) Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	Titulaire	Mme	MINATCHY-CELMA	Annick	Ingénieure conseil régionale	
		Suppléante	Mme	BESRY	Betty	Sous-directrice retraites et données sociales	
	c) Caisse d'allocations familiales	Titulaire	Mme	JACOBY-KOALY	Line	CAF	
		Suppléante	Mme	PAULINE	Evelyne	CAF	
	d) Mutualité Française	Titulaire	M.	LEGRAVE	Jean-Denis	Mutualité Française	
		Suppléant	M.	BEBEL	Sylvain	Mutualité Française	

6 - Représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé	a) Services de santé scolaire et universitaire	Titulaire	M.	ROBELOT	Patrick	Infirmier conseiller technique	
		Suppléante	Mme	LEDRECK	Diana	Infirmière collègue Rame Decorbin (Sainte-Anne)	
	b) Santé au travail	Titulaire	M.	VIVIES	Guillaume	Président du CIST 97.1	
		Suppléante	Mme	SCHWARZ	Véronique	Directrice du CIST 97.1	
	c) Services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile	Titulaire					
		Suppléant					
	d) Organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé dont un oeuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale	Titulaire	M.	LEGBA	Raoul	Directeur adjoint IREPS	
		Suppléante	Mme	CARRARA	Mathilde	Directrice IREPS	
	e) Organismes oeuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche	Titulaire	Pr	JANKY	Eustase	Président de l'Université des Antilles	
		Suppléante	Dr	DELOUMEAUX	Jacqueline	Université des Antilles	
	f) Associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement	Titulaire	M.	BRUN	Paul	Vice-président de l'URAPEG-FNE Gpe Président du Club des Montagnards Guadeloupe	
		Suppléant	M.	JEAN-CHARLES	Hugues	Trésorier du Club des Montagnards	
	7 - Représentants des offreurs des services de santé	1 parmi a) b) c) d)	Titulaire	Dr	CLEOPHAT	Philip	Médecin AUDRA
			Suppléant	Dr	LACAVE	Lucien	Médecin coordonnateur
1 parmi e) f)		Titulaire	Mme	SAINT-CLAIR	Emmanuela	Directrice SSIAD Arc en Ciel Saint-Joseph de Cluny (Sainte-Anne) ADEDOM Guadeloupe	
		Suppléante	M.	ZIG	Jean-Michel	Directeur SSIAD Soins Ti Kaz (La Désirade) ADEDOM Guadeloupe	
o) Unions régionales des professionnels de santé		Titulaire	Mme	NAPRIX-BORDEY	Graziella	Présidente URPS Orthophonistes	
		Suppléant					
		Titulaire	Mme	CHRISTOPHE	Chantale	URPS Infirmiers	
		Suppléant	Mme	SEBASTIEN	Virginie	Présidente URPS Infirmiers	
Membres Voix Consultative							Préfet de Région
							Préfet délégué de St Barthélemy, St Martin
						Président du Conseil Economique et Social	
						Recteur de l'académie de Guadeloupe	
						Direction des Affaires Culturelles	
						Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)	
						Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS)	
						Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)	
						Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)	
						Direction de la Mer	
						Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ)	
						Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)	
						DGARS	

Agence régionale de santé

971-2021-11-15-00002

Arrêté modifiant la composition de la
Conférence de la Santé et de l'Autonomie

ARRETE ARS/DERBP/N° 971-2021-11- - /CSA

Direction Evaluation et Réponse
aux Besoins des Populations
Service Animation Territoriale en Santé
et Démocratie Sanitaire

Modifiant la composition
de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie
de la Guadeloupe, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE
DE SANTE DE LA GUADELOUPE,
DE SAINT BARTHELEMY ET DE SAINT MARTIN
Chevalier de la Légion d'Honneur**

<<<>>>

Vu le code de la Santé Publique et notamment ses articles L1432-4, L.1442-1 à 3, D.1432-28 et suivants, R.1442-1 et D.1442-6 et suivants ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2010-331 du 25 mars 2010 portant extension et adaptation aux collectivités régies par l'article 74 de la constitution à la Nouvelle Calédonie, aux Terres Australes et Antarctiques françaises ainsi qu'à la Réunion et à la Guadeloupe des dispositions de la loi n° 2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2017-1179 du 19 juillet 2017 portant extension et adaptation outre-mer de dispositions de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu le Décret n° 2010-345 du 31 mars 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2010-765 du 7 juillet 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu l'arrêté n° 971-2021-10-11-00001/CSA du 11 octobre 2021, fixant la composition de la conférence de la santé et de l'autonomie de la Guadeloupe, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;

Vu les modifications demandées par les organismes concernés ;

ARRETE

Article 1^{er} : La conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin est modifiée ainsi qu'il suit :

I – MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE

Collège 2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux

a) Représentants des associations agréées (6)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Rose-Marie PIERRE <i>France Assos Santé Guadeloupe</i>	M. Alain LASCARY <i>France Assos Santé Guadeloupe</i>
M. Claude PHILOMIN <i>Membre du CA de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe</i>	Mme Gaedesse GASPARD <i>Membre de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe</i>
Mme Marie-France TIROLIEN <i>Présidente de Guadeloupe Espoir Drépanocytose</i>	Mme Elsia MENERVILLE <i>Guadeloupe Espoir Drépanocytose</i>
M. Alain BRAVO <i>Président de France Rein</i>	Mme Hélène SAINCILY-HOULIER <i>Membre du CA de France Rein</i>
Mme Myriam EL SO <i>Déléguée adjointe de l'UNAFAM 971</i>	Mme Gisèle ROCHE <i>Déléguée de l'UNAFAM 971</i>
M. Jean-Claude SOUILA <i>Secrétaire général de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe</i>	Mme Rosemonde JALTON <i>Bénévole de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe</i>

Collège 7 - Représentants des offreurs des services de santé

o) Unions régionales des professionnels de santé (6)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Dr Guy URSULE <i>URPS Médecins Libéraux</i>	Dr Emmanuel PLACIDE <i>URPS Médecins Libéraux</i>
Dr Alain ZIMBAN <i>URPS Médecins Libéraux</i>	Dr Pascal RHINAN <i>URPS Médecins Libéraux</i>
Mme Chantale CHRISTOPHE <i>URPS Infirmiers</i>	Mme Virginie SEBASTIEN <i>Présidente URPS Infirmiers</i>
Mme Kareen LAUZIS COINTRE <i>Présidente URPS Sage-Femme</i>	
Mme Graziella NAPRIX-BORDEY <i>Présidente URPS Orthophonistes</i>	
Dr Olivier BERRY <i>Trésorier de l'URPS Pharmaciens Libéraux</i>	Dr Jean-Marc PIQUION <i>Président URPS Pharmaciens Libéraux</i>

Article 2 : La liste des membres de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin est établie conformément au tableau annexé.

Article 3 : La Directrice de l'Evaluation et de la Réponse aux Besoins des Populations de l'Agence de Santé de la Guadeloupe, de Saint Martin et de Saint Barthélemy est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Registre des Actes Administratifs.

15 NOV. 2021
Gourbeyre, le

Valérie DENIAU
La Directrice Générale

CONFERENCE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE

COLLEGE	REPRESENTATION	Tit/Suppl	Civilité	NOM	PRENOM	ORGANISME - FONCTION
84 MEMBRES (voix délibérative) 15.11.2021	PRESIDENT CSA		Mme	TIROLIEN	Marie-France	Présidente de Guadeloupe Espoir Drépanocytose
1 - Représentations collectivités territoriales	a) Conseil Régional	Titulaire	M.	ELISABETH	Camille	Conseiller Régional
		Suppléante	Mme	THURAM-ULIEN ANNE-MARIE	Bernadette	Conseillère Régionale
		Titulaire	M.	PILLI	Jean-Marie	Conseiller Régional
		Suppléante	Mme	PETRO	Corinne	Conseillère Régionale
		Titulaire	M.	BARDAIL	Jean	Conseiller Régional
		Suppléante	Mme	LINON	Jennifer	Conseillère Régionale
	b) Collectivité Territoriale St-Barthélemy	Titulaire	M.	BORDGEL	Patrick	Conseiller Territorial
		Suppléante	Mme	GREAU	Nicole	Conseillère Territoriale
	c) Collectivité Territoriale St-Martin	Titulaire	Mme	CARTI-CODRINGTON	Sofia	3ème vice-présidente (éducation, social, formation)
		Suppléante	Mme	ASCENT-GIBBS	Maud	Conseillère Territoriale
	d) Conseil Départemental	Titulaire	Mme	NEGRIT	Nadia	Conseillère Départementale représentante du Président du Conseil Départemental
		Suppléant	Mme	ETZOL	Maryse	Conseillère Départementale
	e) EPCI	Titulaire	Mme	GARGAR	Mady	Conseillère Communautaire CAP EXCELLENCE
		Suppléant	M.	BANGOU	Jacques	8ème Vice-Président CAP EXCELLENCE
		Titulaire	Mme	CHOISI	Annick	Conseillère Communautaire Grand Sud Caraïbe
		Suppléante	Mme	ABELLI-ETIENNE	Sandra	Conseillère Communautaire Grand Sud Caraïbe
		Titulaire	M.	LANCLAS	Edmond	Conseiller Communautaire CA Marie-Galante
		Suppléant	M.	TENEBA	Alain	Conseiller Communautaire CA Marie-Galante
	f) Communes	Titulaire	Dr	ATALLAH	André	Maire de Basse-Terre
		Suppléante	Mme	DOLMARE	Dominique	Conseillère Municipale Mairie de Pointe-à-Pitre
		Titulaire	Mme	DIKA LOMBA	Lucienne	8ème adjointe au Maire de Sainte-Rose en charge de la politique de santé
Suppléant		M.	ANZALA	Jean	Maire adjoint du Moule chargé des affaires sociales	
Titulaire		Mme	GUIOUGOU	Eliane	Conseillère Municipale Mairie des Abymes	
Suppléante		Mme	CABRION	Louissette	Adjoint au Maire de Pointe Noire	
2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux	a) Associations agréées de santé	Titulaire	Mme	PIERRE	Rose-Marie	France Assos Santé Guadeloupe
		Suppléant	M.	LASCARY	Alain	France Assos Santé Guadeloupe
		Titulaire	M.	PHILOMIN	Claude	Membre du CA de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe
		Suppléante	Mme	GASPARD	Gaedesse	Membre de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe
		Titulaire	Mme	TIROLIEN	Marie-France	Présidente de Guadeloupe Espoir Drépanocytose
		Suppléante	Mme	MENERVILLE	Elsia	Guadeloupe Espoir Drépanocytose
		Titulaire	M.	BRAVO	Alain	Président de France Rein Guadeloupe
		Suppléante	Mme	SAINILY-HOULIER	Hélène	Membre du CA de France Rein Guadeloupe
		Titulaire	Mme	ELSO	Myriam	Déléguée adjointe de l'UNAFAM 971
		Suppléante	Mme	ROCHE	Gisèle	Déléguée de l'UNAFAM 971
		Titulaire	M.	SOUILA	Jean-Claude	Secrétaire Général de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe
		Suppléante	Mme	JALTON	Rosemonde	Bénévole de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe
	b) Associations de retraités et personnes âgées	Titulaire				
		Suppléant				
		Titulaire				
		Suppléant				
	c) Associations de personnes handicapées dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée	Titulaire				
		Suppléant				
		Titulaire				
		Suppléant				

3 - Représentants du Conseil Territorial de Santé	Conseil Territorial de Santé des Iles du Nord	Titulaire		Le président du CTS Iles du Nord ou son représentant			
		Suppléant					
4 - Partenaires sociaux	a) Organisation syndicales de salariés représentatives	Titulaire	Mme	JOACHIM	Valérie	UNSA	
		Suppléant	M.	BIJOU	Raphaël	UNSA	
		Titulaire	M.	BERTHELOT	Henri	Secrétaire Général de l'UIR-CFDT	
		Suppléante	Mme	CHEVALIN	Christelle	UIR-CFDT	
		Titulaire	Dr	GALLAIS	Jean-Jacques	CFE-CGC	
		Suppléante	Mme	BIRACH	Valérie	CFE-CGC	
		Titulaire	M.	EVARISTE	Max	Secrétaire Général CGT-FO	
		Suppléant	M.	ZOU	Jocelyn	CGT-FO	
		Titulaire					
		Suppléant					
	b) Organisations professionnelles d'employeurs représentatives	Titulaire	M.	ALEXIS	Eric	Délégué Régional NEXEM Représentant AXESS Employeurs Santé Social	
		Suppléante	Mme	DEROS	Yolène	AXESS Employeurs Santé Social	
		Titulaire	Mme	COLOMBO	Jacqueline	FTPE Guadeloupe	
		Suppléant	M.	MARIE	Fabrice	FTPE Guadeloupe	
		Titulaire	M.	HAMONT	Jean-Marc	U2P Région Guadeloupe	
		Suppléante	Mme	MENARD	Sonia	U2P Région Guadeloupe	
	c) Organisations syndicales représentatives des artisans, commerçants et professions libérales	Titulaire	M.	MONPIERRE	Alex	Président de l'UNAPL	
		Suppléante	Mme	CAPET	Magguy	Vice-présidente de l'UNAPL	
	d) Organisations syndicales représentatives des entreprises et exploitants agricoles	Titulaire	Mme	DEBY	Vanessa	Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe	
		Suppléant					
	5 - Représentants des acteurs de la cohésion et de la protection sociales	a) Associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité	Titulaire	M.	LAURENT	Max	Président de la Croix-Rouge Guadeloupe
			Suppléante	Mme	JACMARD	Marie-Louise	Présidente de l'Association Guadeloupéenne pour le Tourisme des Handicapés
Titulaire			Mme	LAURENT	Ketty	Présidente de l'Association Réseau Ville-Hôpital Guadeloupe	
Suppléant			M.	VALETUDIE	Jean-Claude	Administrateur de l'Association Réseau Ville-Hôpital Guadeloupe	
b) Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail		Titulaire	Mme	MINATCHY-CELMA	Annick	Ingénieure conseil régionale	
		Suppléante	Mme	BESRY	Betty	Sous-directrice retraites et données sociales	
		Titulaire	M.	JANKY	Doctrové	Président du CA de la CGSS	
		Suppléant	M.	BANCELIN	Patrick	Administrateur au CA de la CGSS	
c) Caisse d'allocations familiales		Titulaire	Mme	JACOBY-KOALY	Line	CAF	
		Suppléante	Mme	PAULINE	Evelyne	CAF	
d) Mutualité Française		Titulaire	M.	LEGRAVE	Jean-Denis	Mutualité Française	
		Suppléant	M.	BEBEL	Sylvain	Mutualité Française	
e) Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie		Titulaire	Dr	LACROIX	Florence	DCGDR	
		Suppléant	M.	VERON	Jean	DCGRD	
f) Etablissements ou service qui assurent l'accueil et l'accompagnement des personnes confrontées à des difficultés spécifiques		Titulaire	Mme	POTTIER	Angéline	Coordinatrice lieu de mobilisation AIDES	
		Suppléante	Mme	FOSSÉS	Julie	Chargée de projet Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) AIDES	

6 - Représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé	a) Services de santé scolaire et universitaire	Titulaire	Dr	EZELIN	Armelle	Médecin conseiller
		Suppléante	Dr	DUBOIS-AIRA	Claude	Médecin Education Nationale (secteur Vieux-Habitants)
		Titulaire	M.	ROBELOT	Patrick	Infirmier conseiller technique
		Suppléante	Mme	LEDRECK	Diana	Infirmière collègue Rame Decorbin (Sainte-Anne)
	b) Santé au travail	Titulaire	M.	VIVIES	Gillaume	Président du CIST 97.1
		Suppléante	Mme	SCHWARZ	Véronique	Directrice du CIST 97.1
		Titulaire	Mme	CLOTAIRE	Vanessa	Directrice du CSTG
		Suppléant	M.	BIBRAC	Fortuné	Président du CSTG
	c) Services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile	Titulaire				
		Suppléant				
		Titulaire				
		Suppléant				
	d) Organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé dont un oeuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale	Titulaire	M.	LEGBA	Raoul	Directeur adjoint IREPS
		Suppléante	Mme	CARRARA	Mathilde	Directrice IREPS
		Titulaire	M.	FOUCAN	Pierre	Vice-président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer
		Suppléant	M.	ARCONTE	Martial	Président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer
	e) Organismes oeuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche	Titulaire	Pr	JANKY	Eustase	Président de l'Université des Antilles
		Suppléante	Dr	DELOUMEAUX	Jacqueline	Université des Antilles
	f) Associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement	Titulaire	M.	BRUN	Paul	Vice-président de l'URAPEG-FNE Gpe Président du Club des Montagnards Guadeloupe
		Suppléant	M.	JEAN-CHARLES	Hugues	Trésorier du Club des Montagnards
g) Collectivité Saint-Barthélemy	Titulaire	Dr	CODRONS	Pauline	Médecin de la PMI	
	Suppléante	Mme	GREAU-QUETEL	Sabrina	Directrice de la Cohésion Sociale	
h) Collectivité Saint-Martin	Titulaire	Mme	MARRIEN	Nathalie	Directrice Générale Adjointe	
	Suppléante	Dr	BANGUID	Evelyne	Médecin PMI	
7 - Représentants des offreurs des services de santé	a) Etablissements publics de santé dont au moins 3 présidents de CME de Ch et de CHU et psychiatrie	Titulaire	M.	JASMIN	Marc	Directeur du CH de Marie-Galante
		Suppléant	M.	BANGOU	Youri	Directeur du CH Gérontologique
		Titulaire	M.	BOUCHAUT	Xavier	Directeur EPSM
		Suppléante	Mme	LARIFLA	Marlène	Directrice du CH Maurice Selbonne
		Titulaire	Dr	BLANCHET	Pascal	Président CME CHU
		Suppléant	Dr	VASSEL	Bernard	Président CME CH Saint-Martin
		Titulaire	Dr	BOULESTEIX	Gilles	Président CME CHBT
		Suppléante	Dr	SAINT-PIERRE	Taïna	Présidente CME CH Louis-Daniel Beauperthuy
		Titulaire	Dr	LEGAL	Christophe	Président CME EPSM
		Suppléant	Dr	DESTREBECQ	Eric	Président CME CH Maurice Selbonne
	b) Etablissements privés de santé à but lucratif dont au moins 1 président de CME	Titulaire	M.	POLIENOR	Fabrice	Directeur Clinique Les Nouvelles Eaux-Marines
		Suppléante	Mme	SURET	Rosine	Directrice Clinique CMS Basse-Terre
		Titulaire	Dr	TIBOUT	Isabelle	Présidente CME CMS Basse-Terre
		Suppléant	Dr	CLOTILDE	Jean-Pierre	Président CME Clinique Les Nouvelles Eaux-Marines
	c) Etablissements privés à but non lucratif dont au moins 1 président de CME	Titulaire	M.	LUCINA	Jean-Claude	Directeur Général de l'AUDRA
		Suppléante	Mme	GIRARD-DUGAMIN	Laure	Administrateur Association Accueil Le Bel Age
		Titulaire	Dr	CLEOPHAT	Philip	Médecin AUDRA
		Suppléant	Dr	LACAVE	Lucien	Médecin coordonnateur
		Titulaire	Dr	BOURHIS ESPIAND	Véronique	Médecin coordonnateur du CRDC 971
		Suppléant				
	d) Etablissements d'hospitalisation à domicile	Titulaire	M.	TOURNEBIZE	Sébastien	Directeur Général Pôle Santé Choisy
		Suppléant	M.	MICHEL	Thibaut	Directeur HAD Nord Basse-Terre

10/11/2021

e) Personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées dont un de Saint-Barthélemy/Saint-Martin	Titulaire	Mme	LE BLANC	Annick	Présidente du CA du SESSAD Coralita
	Suppléant	M.	MARAN	Jacques Henri	Directeur du SESSAD Coralita
	Titulaire	Mme	DUWICQUET	Rachel	1ère Vice-présidente de KALITEPOUVIV
	Suppléante	Mme	FRONTEAU	Carine	Membre de KALITEPOUVIV
	Titulaire	M.	BLOMBO	Joseph	Directeur Général de l'AGIPSAH
	Suppléante	Mme	LEMOYNE	Huguette	Trésorière du CA de l'AGIPSAH
	Titulaire	M.	GRANDISSON	Hyppomène	Directeur du Pôle Guadeloupe Autonomie APF France Handicap
	Suppléant	M.	GALL	Patrick	APF France Handicap
f) Personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées dont un de Saint-Barthélemy/Saint-Martin	Titulaire	Mme	MANUEL-PHILIPS	Claire-Annette	Présidente du CA de l'EHPAD Bettany Home
	Suppléante	Mme	LAMPIS	Marie-Antoinette	Directrice générale des centres hospitaliers et EHPAD des Iles du Nord
	Titulaire	Mme	SAINT-CLAIR	Emmanuela	Directrice SSIAD Arc en Ciel Saint-Joseph de Cluny (Sainte-Anne) AEDOM Guadeloupe
	Suppléant	M.	ZIG	Jean-Michel	Directeur SSIAD Soins Ti Kaz (La Désirade) AEDOM Guadeloupe
	Titulaire	Mme	DORVILLE	Marie-Flore	Directrice SSIAD Médipius Soins (Petit-Bourg)
	Suppléante	Mme	COUTTE-PEROUMAL	Annick	Directrice ADEG - SSIAD Man Bizou (Capesterre-Belle-Eau)
	Titulaire	Mme	LIN	Odile	Directrice Générale Association Accueil Le Bel Age (Lamentin)
	Suppléant	M.	DE LA REBERDIERE	Médéric	Directeur Multi-sites Fondation Partage et Vie (Basse-Terre)
g) Institutions accueillant des personnes en difficulté sociale	Titulaire	Mme	ROUIN	Isabelle	Maison Saint-Vincent
	Suppléante	Mme	ZENON	Marie-Line	Maison Saint-Vincent
h) Centres de santé, maisons de santé	Titulaire	Dr	KANGAMBEGA CHATEAU-DEGAT	Walé	Vice-Présidente de la fédération des MSP
	Suppléante	Pr	GANE TROPLAN	Franciane	MSP universitaire des Mouffias (Les Abymes)
i) Communautés Professionnelles Territoriales de Santé	Titulaire	Mme	THIBAUT	Chantale	Future coordonnatrice de la CPTS
	Suppléante	Mme	CHARBONNE	Eunice	Secrétaire de la CPTS
j) Associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins	Titulaire	Dr	GBENOU	Jean-Claude	ADGUPS
	Suppléant	Dr	HAMOT	Enna	ADGUPS
k) Médecins responsables de SAMU ou SMUR	Titulaire	Dr	PORTECOP	Patrick	Membre SUDF - SAMU-SMUR-CESU Pôle urgences soins critiques du CHU
	Suppléante	Dr	POPOTTE	Ester	Membre SUDF
l) Transporteurs sanitaires	Titulaire	M.	LASSERRE	Franck	1er Vice-président de l'ATSU Ambulance Service Secours (Trois-Rivières)
	Suppléant	M.	VINCENT	Rosan	Secrétaire adjoint de l'ATSU Sainte-Anne Ambulance (Sainte-Anne)
m) Services départementaux d'incendie et de secours	Titulaire				
	Suppléant				
n) Organisations Syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé	Titulaire	Dr	SAINLO	Claude	Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers
	Suppléant				
o) Unions régionales des professionnels de santé	Titulaire	Dr	URSULE	Guy	URPS Médecins Libéraux
	Suppléant	Dr	PLACIDE	Emmanuel	URPS Médecins Libéraux
	Titulaire	Dr	ZIMBAN	Alain	URPS Médecins Libéraux
	Suppléant	Dr	RHINAN	Pascal	URPS Médecins Libéraux
	Titulaire	Mme	CHRISTOPHE	Chantale	URPS Infirmiers
	Suppléante	Mme	SEBASTIEN	Virginie	Présidente URPS Infirmiers
	Titulaire	Mme	LAUZIS COINTRE	Kareen	Présidente URPS Sage-Femme
	Suppléant				
	Titulaire	Mme	NAPRIX-BORDEY	Graziella	Présidente URPS Orthophonistes
	Suppléant				
	Titulaire	Dr	BERRY	Olivier	Trésorier URPS Pharmaciens Libéraux
	Suppléant	Dr	PIQUION	Jean-Marc	Président URPS Pharmaciens Libéraux
p) Ordre des médecins	Titulaire	Dr	CANOPE	David	Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins
	Suppléant	Dr	VIEILLOT	Jean-Claude	Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins

09/11/2021

	q) Internes	Titulaire	Mme	MARTINON-MARIE	Claudia	Interne Médecine Générale Présidente du bureau des internes de Guadeloupe, Association Big-Up
		Suppléante	Mme	JACOTA	Thérèse	Interne de Médecine Générale Trésorière de l'Association Big-Up
	r) Ministère de la Défense	Titulaire	Dr	JOIE	Louis	Directeur Interarmées du Service de Santé Forces Françaises aux Antilles
		Suppléant	Dr	BELLETANTE	Matthieu	Commandant du Centre Médical Interarmées Guadeloupe
	s) Dispositifs d'appui à la coordination	Titulaire	M.	CAILLOUX	Michel	Communauté 360 Directeur ESAT Les Plaines
		Suppléante	Mme	AVERNE	Pascale	Communauté 360 Chef de service Pôle Inclusion (rattaché à l'ESAT Les Plaines)
8 - Personnalité(s) qualifiée(s)			Pr	MULOT	Stéphanie	Professeure de sociologie à l'Université Toulouse Jean Jaurès, Docteure en anthropologie sociale et ethnologie de l'EHESS de Paris
			Mme	DEVILLERS	Danièle	Ancien magistrat administratif (vice président des tribunaux administratifs des Antilles-Guyane, président de TA de Guadeloupe) après une 1ère carrière en DDASS
Membres Voix Consultative				Préfet de Région		
				Préfet délégué de St Barthélemy, St Martin		
				Président du Conseil Economique et Social		
				Recteur de l'Académie de Guadeloupe		
				Direction des Affaires Culturelles		
				Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)		
				Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS)		
				Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)		
				Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)		
				Direction de la Mer		
				Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ)		
				Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)		
				DGARS		

Agence régionale de santé

971-2021-11-15-00004

Arrêté modificatif commission spécialisée droits
des usagers

Direction Evaluation et Réponse
aux Besoins des Populations
Service Animation Territoriale en Santé
et Démocratie Sanitaire

ARRETE ARS/DERBP/N° 971-2021-11- /CSDU

modifiant la composition de la Commission Spécialisée dans le
domaine des Droits des Usagers du système de santé
de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie
de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE
DE SANTE DE LA GUADELOUPE,
DE SAINT MARTIN ET DE SAINT BARTHELEMY
Chevalier de la Légion d'Honneur**

<<<>>>

Vu le code de la Santé Publique et notamment ses articles L1432-4, L.1442-1 à 3, D.1432-28 et suivants, R.1442-1 et D.1442-6 et suivants ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2010-331 du 25 mars 2010 portant extension et adaptation aux collectivités régies par l'article 74 de la constitution à la Nouvelle Calédonie, aux Terres Australes et Antarctiques françaises ainsi qu'à la Réunion et à la Guadeloupe des dispositions de la loi n° 2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2017-1179 du 19 juillet 2017 portant extension et adaptation outre-mer de dispositions de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu le Décret n° 2010-345 du 31 mars 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2010-765 du 7 juillet 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu l'arrêté ARS/DERBP/N°971-2021-11-15-00002/CSA du 15 novembre 2021, modifiant la composition de la conférence de la santé et de l'autonomie de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ;

ARRETE

Article 1^{er} : La Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy est modifiée ainsi qu'il suit :

I – MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE

Collège 2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux

a) Représentants des associations agréées (3)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Rose-Marie PIERRE <i>France Assos Santé Guadeloupe</i>	M. Alain LASCARY <i>France Assos Santé Guadeloupe</i>
Mme Marie-France TIROLIEN <i>Présidente de Guadeloupe Espoir Drépanocytose</i>	Mme Elsia MENERVILLE <i>Guadeloupe Espoir Drépanocytose</i>
M. Jean-Claude SOUILA <i>Secrétaire général de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe</i>	Mme Rosemonde JALTON <i>Bénévole de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe</i>

Article 2 : La liste des membres de la commission spécialisée droits des usagers est établie conformément au tableau annexé.

Article 3 : La Directrice de l'Evaluation et de la Réponse aux Besoins des Populations de l'Agence de Santé de la Guadeloupe, de Saint Martin et de Saint Barthélemy est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Registre des Actes Administratifs.

Gourbeyre, le **15 NOV. 2021**

La Directrice Générale

Valérie DENUX



COMMISSION SPECIALISEE DROITS DES USAGERS - 13 Membres (voix délibérative)

COLLEGE	REPRESENTATION	Tit/Suppl	CIVITE	NOM	PRENOM	ORGANISME - FONCTION	
CSP : 9 Membres Voix délibérative au 15 novembre 2021	PRESIDENT CSP						
	Vice-Président CSP						
1 - Représentations collectivités territoriales	1 représentant du collège 1	Titulaire	Mme	NEGRIT	Nadia	Conseillère Départementale représentante du Président du Conseil Départemental	
		Suppléant	Mme	ETZOL	Maryse	Conseillère Départementale	
2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux	a) Associations agréées de santé (3 représentants)	Titulaire	Mme	PIERRE	Rose-Marie	France Assos Santé Guadeloupe	
		Suppléant	M.	LASCARY	Alain	France Assos Santé Guadeloupe	
		Titulaire	Mme	TIROLIEN	Marie- France	Présidente de Guadeloupe Espoir Drépanocytose	
		Suppléante	Mme	MENERVILLE	Elsia	Guadeloupe Espoir Drépanocytose	
		Titulaire	M.	SOUILA	Jean-Claude	Secrétaire Général de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe	
		Suppléante	Mme	JALTON	Rosemonde	Bénévole de l'Association Française des Diabétiques de Guadeloupe	
	b) Associations de retraités et personnes âgées	Titulaire					
		Suppléant					
		Titulaire					
		Suppléant					
	c) Associations de personnes handicapées dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée	Titulaire					
		Suppléant					
		Titulaire					
		Suppléant					
3 - Représentants du Conseil Territorial de Santé	Conseil Territorial de Santé des Iles du Nord	Titulaire		Le président du CTS Iles du Nord ou son représentant			
		Suppléant					
4 - Partenaires sociaux	1 représentant du collège 4	Titulaire	M.	ALEXIS	Eric	Délégué Régional NEXEM Représentant AXESS Employeurs Santé Social	
		Suppléante	Mme	DEROS	Yolène	AXESS Employeurs Santé Social	
5 - Représentants des acteurs de la cohésion et de la protection sociales	1 représentant du collège 5	Titulaire	Mme	POTTIER	Angéline	Coordinatrice lieu de mobilisation AIDES	
		Suppléante	Mme	FOSES	Julle	Chargée de projet Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) AIDES	
6 - Représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé	1 représentant du collège 6	Titulaire	M.	FOUCAN	Pierre	Vice-président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer	
		Suppléante	M.	ARCONTE	Martial	Président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer	
7 - Représentants des offreurs des services de santé	1 représentant du collège 7	Titulaire	Mme	LIN	Odile	Directrice Générale Association Accueil Le Bel Age (Lamentin)	
		Suppléant	M.	DE LA REBERDIERE	Médéric	Directeur Multi-sites Fondation Partage et Vie (Basse-Terre)	
Membres Voix Consultative				Préfet de Région			
				Préfet délégué de St Barthélemy, St Martin			
				Président du Conseil Economique et Social			
				Recteur de l'Académie de Guadeloupe			
				Direction des Affaires Culturelles			
				Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)			
				Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS)			
				Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)			
				Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)			
				Direction de la Mer			
				Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ)			
				Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)			
				DGARS			

Agence régionale de santé

971-2021-11-18-00004

Arrêté modificatif CSOS 18 novembre 2021

ARRETE ARS/DERBP/N° 971-2021-11- /CSOS

Direction Evaluation et Réponse
aux Besoins des Populations
Service Animation Territoriale en Santé
et Démocratie Sanitaire

Modifiant la composition
de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins
de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie
de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE
DE SANTE DE LA GUADELOUPE,
DE SAINT MARTIN ET DE SAINT BARTHELEMY
Chevalier de la Légion d'Honneur**

<<<>>>

Vu le code de la Santé Publique et notamment ses articles L1432-4, L.1442-1 à 3, D.1432-28 et suivants, R.1442-1 et D.1442-6 et suivants ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2010-331 du 25 mars 2010 portant extension et adaptation aux collectivités régies par l'article 74 de la constitution à la Nouvelle Calédonie, aux Terres Australes et Antarctiques françaises ainsi qu'à la Réunion et à la Guadeloupe des dispositions de la loi n° 2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2017-1179 du 19 juillet 2017 portant extension et adaptation outre-mer de dispositions de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu le Décret n° 2010-345 du 31 mars 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2010-765 du 7 juillet 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu l'arrêté ARS/DERBP/N°971-2021-10-11-15-2021 du 15 novembre 2021, fixant la composition de la conférence de la santé et de l'autonomie de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ;

Vu la séance du 15 novembre 2021 de la Commission Spécialisée « Médico-Social » portant notamment sur la désignation de deux représentants de la commission pour siéger à la Commission Spécialisée « Organisation des Soins » ;

ARRETE

Article 1^{er} : La Commission spécialisée de l'organisation des soins de la conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy est modifiée ainsi qu'il suit :

I – MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE

Collège 7 - Représentants des offreurs des services de santé

o) Unions régionales des professionnels de santé (4)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Dr Guy URSULE <i>URPS Médecins Libéraux</i>	Dr Emmanuel PLACIDE <i>URPS Médecins Libéraux</i>
Dr Alain ZIMBAN <i>URPS Médecins Libéraux</i>	Dr Pascal RHINAN <i>URPS Médecins Libéraux</i>
Mme Chantale CHRISTOPHE <i>URPS Infirmiers</i>	Mme Virginie SEBASTIEN <i>Présidente URPS Infirmiers</i>
Dr Olivier BERRY <i>Trésorier URPS Pharmaciens Libéraux</i>	Dr Jean-Marc PIQUION <i>Président URPS Pharmaciens Libéraux</i>

Représentants de la Commission Spécialisée Médico-Sociale

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Claude PHILOMIN <i>Membre du CA de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe</i>	Mme Gaedesse GASPARD <i>Membre de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe</i>
M. Hyppomène GRANDISSON <i>Directeur du Pôle Guadeloupe Autonomie APF France Handicap</i>	M. Patrick GALL <i>APF France Handicap</i>

Article 2 : La liste des membres de la commission spécialisée de l'organisation des soins est établie conformément au tableau annexé.

Article 3 : La Directrice de l'Animation et l'Organisation des Structures de Santé et la Directrice de l'Evaluation et de la Réponse aux Besoins des Populations de l'Agence de Santé de la Guadeloupe, de Saint Martin et de Saint Barthélemy sont chargées de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Registre des Actes Administratifs.

Gourbeyre, le **1 0 NOV. 2021**

La Directrice Générale

Dr Florelle BRADAMANTIS

Directrice Générale Adjointe



COMMISSION SPECIALISEE ORGANISATION DES SOINS - 48 membres (voix délibérative)

COLLEGE	REPRESENTATION	Tit/Suppl	Civité	NOM	PRENOM	ORGANISME - FONCTION	
CSOS : 43 Membres Voix délibérative au 15 novembre 2021	PRESIDENT CSP						
	Vice-Président CSP						
1 - Représentations collectivités territoriales	a) Conseil Régional	Titulaire	M.	ELISABETH	Camille	Conseiller Régional	
		Suppléante	Mme	THURAM-ULIEN ANNE- MARIE	Bernadette	Conseillère Régionale	
	b) Collectivité Territoriale St-Barthélemy	Titulaire	M.	BORDGEL	Patrick	Conseiller Territorial	
		Suppléante	Mme	GREAUX	Nicole	Conseillère Territoriale	
	c) Collectivité Territoriale St-Martin	Titulaire	Mme	CARTI-CODRINGTON	Sofia	3ème vice-présidente (éducation, social, formation)	
		Suppléante	Mme	ASCENT-GIBBS	Maud	Conseillère Territoriale	
	d) Conseil Départemental	Titulaire	Mme	NEGRIT	Nadia	Conseillère Départementale représentante du Président du Conseil Départemental	
		Suppléant	Mme	ETZOL	Maryse	Conseillère Départementale	
	e) EPCI	Titulaire	Mme	CHOISI	Annick	Conseillère Communautaire Grand Sud Caraïbe	
		Suppléant	Mme	ABELLI-ETIENNE	Sandra	Conseillère Communautaire Grand Sud Caraïbe	
	f) Communes	Titulaire	Mme	DIKA LOMBA	Lucienne	8ème adjointe au Maire de Sainte-Rose en charge de la politique de santé	
		Suppléante	M.	ANZALA	Jean	Maire adjoint du Moule chargé des affaires sociales	
2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux	a) Associations agréées de santé	Titulaire	Mme	PIERRE	Rose-Marie	France Assos Santé Guadeloupe	
		Suppléant	M.	LASCARY	Alain	France Assos Santé Guadeloupe	
		Titulaire	M.	BRAVO	Alain	Président de France Rein Guadeloupe	
		Suppléante	Mme	SAINSI-LOULIER	Hélène	Membre du CA de France Rein Guadeloupe	
	b) Associations de retraités et personnes âgées	Titulaire					
		Suppléant					
	c) Associations de personnes handicapées dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée	Titulaire					
		Suppléant					
	3 - Représentants du Conseil Territorial de Santé	Conseil Territorial de Santé des Iles du Nord	Titulaire		Le président du CTS Iles du Nord ou son représentant		
			Suppléant				
4 - Partenaires sociaux	a) Organisation syndicales de salariés représentatives	Titulaire	Mme	JOACHIM	Valérie	UNSA	
		Suppléant	M.	BIJOU	Raphaël	UNSA	
		Titulaire	M.	BERTHELOT	Henri	Secrétaire Général de l'UIR-CFDT	
		Suppléante	Mme	CHEVALIN	Christelle	UIR-CFDT	
		Titulaire	Dr	GALLAIS	Jean- Jacques	CFE-CGC	
		Suppléante	Mme	BIRACH	Valérie	CFE-CGC	
	b) Organisations professionnelles d'employeurs représentatives	Titulaire	M.	HAMONT	Jean-Marc	U2P Région Guadeloupe	
		Suppléante	Mme	MENARD	Sonia	U2P Région Guadeloupe	
	c) Organisations syndicales représentatives des artisans, commerçants et professions libérales	Titulaire	M.	MONPIERRE	Alex	Président de l'UNAPL	
		Suppléante	Mme	CAPET	Magguy	Vice-présidente de l'UNAPL	
	d) Organisations syndicales représentatives des entreprises et exploitants agricoles	Titulaire	Mme	DEBY	Vanessa	Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe	
		Suppléant					
	5 - Représentants des acteurs de la cohésion et de la protection sociales	d) Mutualité Française	Titulaire	M.	LEGRAVE	Jean-Denis	Mutualité Française
			Suppléant	M.	BEBEL	Sylvain	Mutualité Française
e) Union Nationale des Caissees d'Assurance Maladie		Titulaire	Dr	LACROIX	Florence	DCGDR	
		Suppléant	M.	VERON	Jean	DCGRD	

6 - Représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé	d) Organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé dont un oeuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale	Titulaire	M.	FOUCAN	Pierre	Vice-président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer
		Suppléant	M.	ARCONTE	Martial	Président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer
	e) Organismes oeuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche	Titulaire	Pr	JANKY	Eustase	Président de l'Université des Antilles
		Suppléante	Dr	DELOUMEAUX	Jacqueline	Université des Antilles
7 - Représentants des offreurs des services de santé	a) Etablissements publics de santé dont au moins 3 présidents de CME de Ch et de CHU et psychiatrie	Titulaire	M.	JASMIN	Marc	Directeur du CH de Marie-Galante
		Suppléant	M.	BANGOU	Youri	Directeur du CH Gérontologique
		Titulaire	M.	BOUCHAUT	Xavier	Directeur EPSM
		Suppléante	Mme	LARIFLA	Marlène	Directrice du CH Maurice Selbonne
		Titulaire	Dr	BLANCHET	Pascal	Président CME CHU
		Suppléant	Dr	VASSEL	Bernard	Président CME CH Saint-Martin
		Titulaire	Dr	BOULESTEIX	Gilles	Président CME CHBT
		Suppléante	Dr	SAINT-PIERRE	Taïna	Présidente CME CH Louis-Daniel Beauperthuy
		Titulaire	Dr	LEGAL	Christophe	Président CME EPSM
		Suppléant	Dr	DESTREBECQ	Eric	Président CME CH Maurice Selbonne
	b) Etablissements privés de santé à but lucratif dont au moins 1 président de CME	Titulaire	M.	POLIENOR	Fabrice	Directeur Clinique Les Nouvelles Eaux-Marines
		Suppléante	Mme	SURET	Rosine	Directrice Clinique CMS Basse-Terre
		Titulaire	Dr	TIBOUT	Isabelle	Présidente CME CMS Basse-Terre
		Suppléant	Dr	CLOTILDE	Jean-Pierre	Président CME Clinique Les Nouvelles Eaux-Marines
	c) Etablissements privés à but non lucratif dont au moins 1 président de CME	Titulaire	M.	LUCINA	Jean-Claude	Directeur Général de l'AUDRA
		Suppléante	Mme	GIRARD-DUGAMIN	Laure	Administrateur Association Accueil Le Bel Age
		Titulaire	Dr	CLEOPHAT	Phillip	Médecin AUDRA
		Suppléant	Dr	LACAVE	Lucien	Médecin coordonnateur
		Titulaire	M.	TOURNEBIZE	Sébastien	Directeur Général Pôle Santé Choisy
		Suppléant	M.	MICHEL	Thibaut	Directeur HAD Nord Basse-Terre
	h) Centres de santé, maisons de santé	Titulaire	Dr	KANGAMBEGA CHÂTEAU-DEGAT	Walé	Vice-Présidente de la fédération des MSP
		Suppléante	Pr	GANE TROPLAN	Franclane	MSP universitaire des Mouffias (Les Abymes)
	i) Communautés Professionnelles Territoriales de Santé	Titulaire	Mme	THIBAUT	Chantale	Future coordonnatrice de la CPTS
		Suppléante	Mme	CHARBONNE	Eunice	Secrétaire de la CPTS
	j) Associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins	Titulaire	Dr	GBENOU	Jean-Claude	ADGUPS
		Suppléant	Dr	HAMOT	Enna	ADGUPS
	k) Médecins responsables de SAMU ou SMUR	Titulaire	Dr	PORTECOP	Patrick	Membre SUDF - SAMU-SMUR-CESU Pôle urgences soins critiques du CHU
		Suppléante	Dr	POPOTTE	Ester	Membre SUDF
	l) Transporteurs sanitaires	Titulaire	M.	LASSERRE	Franck	1er Vice-président de l'ATSU Ambulance Service Secours (Trois-Rivières)
		Suppléant	M.	VINCENT	Rosan	Secrétaire adjoint de l'ATSU Sainte-Anne Ambulance (Sainte-Anne)
	m) Services départementaux d'incendie et de secours	Titulaire				
		Suppléant				
n) Organisations Syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé	Titulaire	Dr	SAINLO	Claude	Intersyndical National des Praticiens Hospitaliers	
	Suppléant					

o) Unions régionales des professionnels de santé	Titulaire	Dr	URSULE	Guy	URPS Médecins Libéraux
	Suppléant	Dr	PLACIDE	Emmanuel	URPS Médecins Libéraux
	Titulaire	Dr	ZIMBAN	Alain	URPS Médecins Libéraux
	Suppléant	Dr	RHINAN	Pascal	URPS Médecins Libéraux
	Titulaire	Mme	CHRISTOPHE	Chantale	URPS Infirmiers
	Suppléante	Mme	SEBASTIEN	Virginie	Présidente URPS Infirmiers
	Titulaire	Dr	BERRY	Olivier	URPS Pharmaciens Libéraux
	Suppléant	Dr	PIQUION	Jean-Marc	Président URPS Pharmaciens Libéraux
p) Ordre des médecins	Titulaire	Dr	CANOPE	David	Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins
	Suppléant	Dr	VIEILLOT	Jean-Claude	Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins
q) Internes	Titulaire	Mme	MARTINON-MARIE	Claudia	Interne Médecine Générale Présidente du bureau des Internes de Guadeloupe, Association Big-Up
	Suppléante	Mme	JACOTA	Thérèse	Interne de Médecine Générale Trésorière de l'Association Big-Up
r) Ministère de la Défense	Titulaire	Dr	JOIE	Louls	Directeur Interarmées du Service de Santé Forces Françaises aux Antilles
	Suppléant	Dr	BELLETANTE	Mathieu	Commandant du Centre Médical Interarmées Guadeloupe
s) Dispositifs d'appui à la coordination	Titulaire	M.	CAILLOUX	Michel	Communauté 360 Directeur ESAT Les Plaines
	Suppléante	Mme	AVERNE	Pascale	Communauté 360 Chef de service Pôle Inclusion (rattaché à l'ESAT Les Plaines)
<i>Représentants de la Commission Spécialisée Médico-Sociale</i>	Titulaire	M.	PHILOMIN	Claude	Membre du CA de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe
	Suppléant	Mme	GASPARD	Gaedesse	Membre de la Confédération Syndicale des Familles de Guadeloupe
	Titulaire	M.	GRANDISSON	Hyppomène	Directeur du Pôle Guadeloupe Autonomie APF France Handicap
	Suppléant	M.	GALL	Patrick	APF France Handicap
Membres Voix Consultative	Préfet de Région				
	Préfet délégué de St Barthélemy, St Martin				
	Président du Conseil Economique et Social				
	Recteur de l'Académie de Guadeloupe				
	Direction des Affaires Culturelles				
	Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)				
	Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS)				
	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)				
	Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)				
	Direction de la Mer				
	Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ)				
	Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)				
	DGARS				

Agence régionale de santé

971-2021-11-17-00002

Arrêté ARS DDAPS SDE du 17 novembre 2021
portant nomination des membres du Conseil
Technique de l'institut de formation
d'Aides-Soignants du Centre Hospitalier
Universitaire de Guadeloupe - Session 2021-2022

ARRÊTE ARS/DDAPS/SDE

Portant nomination des membres
du Conseil Technique
de l'institut de formation d'Aides-Soignants du Centre
Hospitalier Universitaire de Guadeloupe
Session 2021-2022

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE DE SANTE DE GUADELOUPE,
SAINT-MARTIN, SAINT-BARTHELEMY
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

- VU le code de la santé publique ;
- VU la loi n°2009-879 du 21 juillet portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;
- VU le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des Agences Régionales de Santé ;
- VU le décret du 7 mars 2018 portant nomination de Madame Valérie DENUX en qualité de Directrice générale de l'agence de santé de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy ;
- VU l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant ;
- VU l'arrêté du 25 août 2010 portant diverses dispositions modificatives relatives aux études paramédicales et tirant les conséquences de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et au territoire ;
- VU l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;

Sur proposition du directeur de la Démographie et Accompagnement des professionnels de santé.

A R R Ê T E

Article 1^{er} : Le conseil technique de l'institut de formation d'Aides-Soignants du Centre Hospitalier Universitaire de Guadeloupe, au titre de la session 2021-2022, est composé comme suit :

Membres de droit :

- ✓ **La Directrice Générale de l'Agence de Santé ou son représentant, Présidente**
- ✓ **Deux représentants de la région :**
En cours de désignation par la collectivité régionale.
- ✓ **La Directrice de l'institut de formation ou son représentant :**
Madame Niza PIERROT Directrice Coordinatrice des Instituts et Ecole de Formation paramédicale de la Guadeloupe ou son représentant
- ✓ **Le directeur de de l'établissement de santé ou son représentant :**
Monsieur Gérard COTELLON, directeur général du Centre Hospitalier Universitaire de Guadeloupe ou son représentant
- ✓ **Le coordonnateur général des soins, ou son représentant :**
Madame CORALIE Christiane (titulaire)
Madame FOMOA Mylène (suppléant)
- ✓ **L'infirmier participant à l'enseignement dans l'institut :**
Marie-Josée BOUCARD Infirmière Puéricultrice Formateur Permanent
- ✓ **Le responsable de la coordination pédagogique de la formation**
Madame CASSINA-BABEL Cadre de Santé Formateur en charge de l'IFAS
- ✓ **Deux cadres de santé ou responsables d'encadrement de la filière :**
Madame Marie-France ELLAPIN Coordonnateur pédagogique IFSI / IFAS
Madame Eddie BOUBOUILLON cadre de santé structure privée SSIAD
DOUMANMAN de STE ROSE
- ✓ **L'aide-soignant exerçant dans un établissement accueillant des stagiaires :**
Madame CLUSEL Milaine (Titulaire) Aide- Soignante CHUG
Madame PAISLEY Nanilna (Suppléante) Aide- Soignante Assistance 2000
- ✓ **Le représentant du personnel administratif de l'institut :**
Madame URGIN Franciane

Membres élus

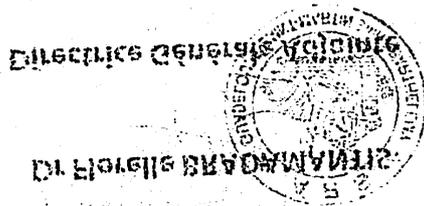
- ✓ **Deux représentants des élèves :**
Monsieur JOSEPH Francesca (Titulaire)
Madame VAITILINGON Roméo (Titulaire)
- ✓ **Le formateur permanent de l'institut de formation élu pour 3 ans :**
Madame Marie- Josée BOUCARD

Article 2 : Le Directeur de la démographie et de l'accompagnement des professionnels de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Gourbeyre, le 17 NOV. 2021

p/ La Directrice générale
Dr Florelle BRADAMANTIS
Directrice Générale Adjointe





13 NOV 2021

DIECCTE

971-2021-11-18-00003

Arrêté DEETS du 18 novembre 2021 accordant une dérogation préfectorale au travail du dimanche à la Société SOPHARMA le 21 novembre 2021 pour déménagement de l'entreprise.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté DEETS du 18 novembre 2021

Dérogation préfectorale au travail du dimanche

**Le Préfet de la région Guadeloupe,
Préfet de la Guadeloupe,**

Représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint Barthélemy et de Saint Martin,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 3132-20 et suivants ;

Vu le décret du Président de la République du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Alexandre ROCHATTE, en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, représentant de l'Etat dans les Collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin;

Vu l'arrêté du Premier ministre, du ministre de l'économie, des finances et de la relance, de la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, du ministre des solidarités et de la santé et du ministre des outre-mer en date du 31 mars 2021, portant nomination de M. Alain FRANCES, directeur du travail hors classe, sur le poste de directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Guadeloupe, à compter du 1er avril 2021;

Vu l'arrêté SG/BCI du 03 novembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Alain FRANCES, directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté DEETS du 6 mai 2021 portant subdélégation de signature à la DEETS de Guadeloupe ;

Vu le courrier électronique du 28 octobre 2021 de la société SOPHARMA demandant une dérogation au travail du dimanche 21 novembre 2021 pour le déménagement de l'entreprise de Moudong à Dothémare ;

Vu le second alinéa de l'article L. 3132-21 du code du travail qui dispense des consultations obligatoires en cas d'urgence si le nombre de dimanche n'excède pas trois ;

Vu l'article L. 3132-25-3 I du code du travail qui prévoit que l'autorisation est accordée au vu d'un accord collectif qui fixe les contreparties accordées aux salariés ;

Vu l'article K1 – 1.3 4° de la convention collective de la répartition pharmaceutique (IDCC 1621) autorisant le travail du dimanche en cas de déménagement et prévoyant les mesures compensatoires suivantes : repos de remplacement d'une durée équivalente, repos compensateur légal et majoration de salaire de 100% minimum ;

Vu les échanges des 16 et 17 novembre avec le directeur de SOPHARMA, Monsieur Thierry GUMBS et les compléments apportés par le courriel du 17 novembre 2021 ;

Considérant les obligations de service imposées par le décret n°98-79 du 11 février 1998 aux répartiteurs pharmaceutiques, la situation épidémique actuelle au Sars-Cov-2, l'accompagnement de l'ARS, la mobilisation des forces de sécurité intérieures pour le transport des stupéfiants, la situation sociale actuelle en Guadeloupe générant des barrages routiers et les conséquences néfastes pour la livraison des produits si les salariés devaient procéder au déménagement durant les jours ordinairement ouverts, qu'ainsi le fonctionnement normal de l'entreprise serait compromis engendrant un préjudice pour le public ;

Considérant qu'en application du premier alinéa de l'article L. 3132-25-4 il ne sera fait appel qu'à des salariés volontaires ayant donné leur accord par écrit ;

Considérant les contreparties accordées telles que fixées par la convention collective et confirmées dans le courriel du 17 novembre ;

Sur proposition du directeur de la direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

ARRÊTE

Article 1 : La dérogation au repos dominical du 21 novembre 2021 est accordée.

Article 2 : L'employeur transmettra à la DEETS la liste individuelle des travailleurs occupés le dimanche accompagnée des relevés horaires de la semaine 46 et des dates prévisibles de prise des repos compensateurs.

Le Préfet,
Par délégation le directeur de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités,
en intérim le directeur adjoint



Ludovic de Gaillande

Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr